

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Assemblées de Dieu : l'apôtre Jude Benjamin Ngouwa à la tête de l'AADA

E.L
Libreville/Gabon

L'APÔTRE Jude Benjamin Ngouwa vient d'être élu président de l'Alliance des Assemblées de Dieu d'Afrique (AADA), à Accra, au Ghana. Le Gabonais a été porté à la tête de cette importante congrégation continentale le 24 mars 2023 pour un mandat de 4 ans. Il devient ainsi le 3e Africain francophone à diriger cette prestigieuse fonction après ses prédécesseurs du Burkina Faso et du Togo. Le 10 avril 2023, à la faveur d'une messe d'action de grâce, organisée en l'église Temple Hébron de Likouala, le nouveau président de l'AADA a été présenté aux fidèles et la bonne nouvelle officiellement portée à la connaissance du peuple gabonais. Aussi, l'occasion était donnée au premier vice-président, Arthur Séraphin Mba, et aux différents responsables des organismes spécialisés (hommes, femmes, jeunes et enfants) d'adresser leurs vifs félicitations et encouragements à leur responsable numéro un. Pour eux, l'élection de l'apôtre Jude Benjamin Ngouwa à la présidence de l'AADA

marque le couronnement d'une longue carrière ecclésiastique entamée depuis plusieurs années sur le plan national et sous-régional. Le tout marqué par l'occupation de plusieurs fonctions. Une marque de sympathie et de reconnaissance qui n'a pas laissé indifférent l'élu de Dieu. Jude Benjamin Ngouwa, qui se dit conscient de la tâche qui est désormais la sienne, a reconnu avoir reçu une prophétie allant dans ce sens en 2022, mais il n'avait pas compris grand-chose du message divin. Aujourd'hui, c'est chose faite. Et comme dans toute structure, de nombreux défis attendent le nouveau président qui voudrait aller à la conquête des nouvelles âmes dans le Nord du continent africain. Pour asseoir son action sur l'ensemble du continent, il dit pouvoir compter sur le soutien sans faille de ses nombreux fidèles du Gabon ainsi que l'apport des présidents des différentes sous-régions du continent et des partenaires de l'Occident, les institutions chargées de la formation théologique et d'autres structures des œuvres sociales.



Photo: Eric LAPETHA

C'est à Accra que l'apôtre Jude Benjamin Ngouwa a été élu à la tête de l'Alliance des Assemblées de Dieu d'Afrique.

MINISTÈRE DES MINES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement	:	25 Avril 2023
Appel d'offres	:	N° 02/MINES/SG/MATERIEL INFORMATIQUE/2023
Nom du projet	:	Achat de matériel informatique.
Source de financement	:	Budget de l'État gabonais

1. OBJET

Le Secrétariat Général du Ministère des Mines lance un appel d'offres pour l'acquisition de mobilier et ameublement de bureau.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible composé de :

- 38 (trente-huit) Ordinateurs tout en un (All In One) :
- 5 (cinq) Ordinateurs portables :
- 2 (deux) Photocopieurs multifonctions;
- 2 (deux) Imprimantes- multifonctions
- 2 (deux) Vidéoprojecteurs.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant

non remboursable de 200 000 FCFA ou de 100 000F CFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Ministère des Mines
Direction Centrale des Affaires Financières sise à
l'Immeuble du 02 Décembre
4^e étage du Bâtiment A, porte n°1419.
BP : 576 Libreville/Gabon
Tél : 066 90 81 81

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le vendredi 26 mai 2023 à 12 heures précises et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **lundi 29 mai 2023 à 10 heures dans la salle de réunion du 3^e étage, bâtiment B de l'Immeuble du 2 Décembre.**

Le Secrétaire Général

Serges Alain ELIWANTCHONY

Le Directeur Général des Marchés
Publics

Eugène Pénafort MINISA OYAME